

# BOISSY



## QUARTIER DE LA CHARMERAIE :

- Inauguration de l'esplanade

Joséphine Baker

Dossier p. 16

Avril / Mai 2025 #191

[www.ville-boissy.fr](http://www.ville-boissy.fr)



- 03 > Édito
- 04 > Retour en images
- 06 > Actualités
- 10 > Cadre de vie
- 20 > Focus
- 23 > Enfance
- 25 > Jeunesse
- 26 > Vie associative
- 27 > Hommage
- 28 > Libre opinion
- 30 > Infos pratiques

«L'odeur de la guerre»  
de et avec Julie Duval



4 > Mois des droits des femmes



20 > Budget 2025



24 > Mois doux pour les tout-petits



26 > Soutien aux associations : un engagement fort de la ville

**Directeur de la publication** Régis Charbonnier, Maire, 7 bd Léon Révillon, 94470 Boissy-Saint-Léger, Tél : 01 45 10 61 61, [www.ville-boissy.fr](http://www.ville-boissy.fr), Facebook Ville de Boissy-Saint-Léger, Twitter Ville de Boissy-Saint-Léger > **Crédits photos** Services municipaux > **Rédaction** P. Gourmandie - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville > **Maquette** Service des Relations publiques, Dépôt légal à parution, Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts > **Impression** Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel, Tél : 01 39 33 01 01



> 118 panneaux solaires installés sur le toit du groupe scolaire Jacques Prévert ont été inaugurés



Monsieur le Maire accompagné des conseillers du Conseil municipal d'enfants.

Votre maire,  
**Régis Charbonnier**

**Chères boisséennes, chers boisséens,**

Vous allez découvrir avec ce numéro de votre MAG une nouvelle maquette plus vivante et mieux illustrée, j'espère que vous prendrez autant de plaisir à le lire qu'à eu le service communication à le concevoir pour vous.

> **Retour sur une nouvelle réalisation**

Nous avons inauguré le 4 avril une unité de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Jacques-Prévert. Valoriser ainsi nos équipements publics nous permet de produire une énergie verte et locale. Deux atouts majeurs dans le monde de demain que nous sommes en train de construire.

Depuis des années, nous avons mis en place une gestion exemplaire de nos ressources énergétiques. A titre d'exemples, nous avons entrepris des travaux de rénovation thermique de logements et de bâtiments publics. Nous avons également investi dans des éclairages LED basse consommation pour rénover notre éclairage public, avec l'objectif de couvrir 90 % du territoire en LED d'ici 2026.

> **Un budget d'investissements**

Notre engagement de faire de Boissy une ville éco-responsable se traduit dans notre budget, qui n'a jamais été aussi élevé en matière d'investissements (14 193 921 € en 2025). Ainsi, en plus de la poursuite du plan de modernisation de notre éclairage public, nous allons remplacer deux chaudières dans nos gymnases, aménager une cours Oasis à l'école Rostand et réaliser un second terrain synthétique au stade Marcel Laveau. Ce budget s'inscrit dans la continuité de nos engage-

ments. L'amélioration du cadre de vie, l'accessibilité et la sécurité sont au cœur de nos priorités.

> **Un centre-ville plus agréable à vivre**

A ce titre, la mise à neuf du mobilier urbain qui va débiter et la mise en place de nouveaux sens de circulation dans le centre-ville illustrent parfaitement notre volonté d'aménager une ville plus agréable à vivre et à visiter. Après avoir mené des ateliers de concertation avec les habitants et commerçants du quartier, nous avons pensé un réaménagement qui répond à plusieurs enjeux clés liés à la circulation, la sécurité et l'attractivité. Comme convenu avec les habitants il sera testé durant 6 mois, à compter du 25 avril, puis nous partagerons les résultats de cette expérimentation pour décider ou non de le pérenniser.

> **Soutenir notre tissu associatif**

L'attractivité d'une ville passe aussi par son offre de loisirs. En parallèle des nombreux équipements publics dont elle s'est dotée, Boissy peut aussi compter sur un tissu associatif toujours aussi varié, actif et dynamique sur notre commune. Les associations sont des acteurs indispensables de la vie d'une commune. C'est pourquoi la ville s'engage, comme chaque année, à les soutenir en leur accordant des subventions (121 000 € en 2025), mais aussi des aides en nature (salles, matériel, communication) de plus d'un million d'euros par an pour faciliter le développement de leurs activités. Ce budget d'investissement marque notre volonté de continuer de faire de Boissy une ville verte, durable, agréable à vivre et tournée vers l'avenir.

Bien fidèlement.

1



1



1



«L'odeur de la guerre» de et avec Julie Duval



**1 >** Boissy a dignement célébré le Mois des droits des femmes avec des rencontres et des spectacles.

**2 >** Les seniors de la ville sont allés disputer quelques parties de bowling, dans une ambiance détendue.

**3 >** Le 11 mars, la ville a commémoré la journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

**4 >** Le 19 mars, c'était le 63<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

**5 >** La braderie aux vêtements organisée par l'association Brad' service : toujours un succès !



## Concours « Jardins et Balcons Fleuris »

### 15<sup>e</sup> édition : inscriptions ouvertes !

Préparez vos outils, choisissez vos plus belles fleurs et laissez parler votre créativité !

Que vous ayez la main verte ou simplement l'envie d'embellir votre jardin, balcon, terrasse ou fenêtre visible depuis la rue, ce concours est fait pour vous ! C'est l'occasion idéale de partager votre passion du jardinage, de participer à l'embellissement de notre ville, et de tenter de remporter un lot offert par la municipalité.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de la commune.

#### Dates à retenir :

- Début des inscriptions : dès aujourd'hui
- Clôture des inscriptions : 20 juin
- Passage du jury : 30 juin
- Remise des prix : 6 septembre à 11h lors de la Fête de la Ville

Pour participer, il vous suffit de vous [inscrire sur le site de la ville](#) ou contacter la direction de l'action culturelle au **01 45 10 26 99** ou par e-mail à [culturel@ville-boissy.fr](mailto:culturel@ville-boissy.fr).

## L'inscription sur les listes électorales : c'est toute l'année

L'inscription sur les listes électorales est une démarche qui



doit être effectuée à l'occasion d'un emménagement sur la commune.

Elle peut être faite en ligne, par l'intermédiaire de la plateforme [service-public.fr](http://service-public.fr) ou par papier en se déplaçant au service des Affaires générales (4 boulevard Léon Révillon), muni de la copie d'une pièce d'identité et de la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité, d'abonnement internet, assurance habitation, quittance de loyer éditée par une agence). Le formulaire administratif sera à remplir sur place. L'ensemble du dossier peut également être adressé par courrier au service.

Il est également nécessaire de signaler au service des Affaires générales les changements d'adresse interne à la commune afin de tenir à jour les listes électorales, sous peine de s'exposer à une radiation des listes électorales.

## Fête de la Musique : Appel à candidature



La Fête de la Musique arrive à grand pas ! C'est pour célébrer le solstice d'été et l'arrivée de la saison estivale, qu'elle s'installera de nouveau sur le parking de la Ferme le samedi 21 juin 2025. Restaurateurs, groupes amateurs de tout horizon : tout sera là pour que vous puissiez vous déhancher en plein air !

À cette occasion, la ville lance officiellement l'appel à candidatures de groupes amateurs. Alors si vous êtes musiciens - en solo ou en groupe -, c'est l'occasion de vous produire sur le devant de la scène !



## Inscriptions ouvertes pour le vide-greniers de Boissy !

Vous souhaitez faire du tri dans vos placards et donner une seconde vie à vos objets ? Participez au grand vide-greniers organisé par la Ville de Boissy-Saint-Léger ! Une belle occasion de vendre, d'échanger et de chiner dans une ambiance conviviale.

**Date de l'événement :** Dimanche 15 juin

Lieu rue de Paris et boulevard Léon Révillon

**Comment s'inscrire ?** Les inscriptions sont ouvertes dès le 21 avril et se clôtureront le 5 juin. Pour réserver votre emplacement, rendez-vous sur [MyBrocante.com](http://MyBrocante.com) ou contactez la direction de l'action culturelle au **01 45 10 26 99** ou par e-mail à [culturel@ville-boissy.fr](mailto:culturel@ville-boissy.fr)

**Baisse des tarifs :** les frais d'inscription sont de 20 € pour les Boisséens par emplacement de 2,5 le mètre linéaire et doivent être réglés à l'avance pour garantir votre participation.



## Un parfum d'Italie rue de Paris

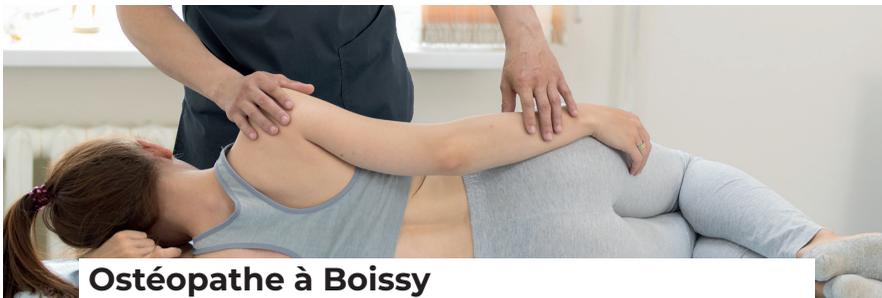
Calabria Mia, le spécialiste du café italien a ouvert sa première boutique à Boissy, au 14 rue de Paris.

Venez découvrir un univers dédié au café italien authentique, des grains d'exception aux machines espresso en passant par vos capsules et dosettes préférées. La boutique, tenue par Franscesco, offre également un assortiment choisi de produits italiens, tels que saucisson, pasta et sauces variées.

Site internet : [calabria-mia.fr](http://calabria-mia.fr)

Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 18h

Tél. : 06 70 23 94 49



## Ostéopathe à Boissy

Audric Poulain, installé depuis mars 2024 au 6 bis rue de la Fontaine, propose des soins ostéopathiques adaptés à tous (nourrissons, adultes, seniors, sportifs...).

Son objectif est d'apporter une prise en charge globale et personnalisée aux habitants de la commune et des environs.

Audric **POULAIN**, ostéopathe D.O

Cabinet Thérapeutique Yukab

07 62 25 95 65

## Boutique éphémère

15 rue de Paris

Du 28 AVRIL au 5 MAI

COATZZE PARIS

Maroquinerie fait main

Du 5 au 12 MAI

EILORA

Vêtements et accessoires

Du 12 au 19 MAI

TIM ET NAT

Vêtements et accessoires enfants de 0 à 14 ans

Du 19 au 26 MAI

SER'REINE

Jupe ajustable, accessoire de mode

Du 26 MAI au 2 JUIN

COATZZE PARIS

Sacs et accessoires

Du 2 au 10 JUIN

ABY GARDNER

Prêt à porter féminin, accessoires et bijoux

Du 10 au 16 JUIN

TIM ET NAT

Vêtements et accessoires enfants de 0 à 14 ans

Du 16 au 23 JUIN

CREA VAL + PERLES N'WAX

Sacs, accessoires, bijoux en pierre naturelle

Du 23 au 30 JUIN

ABY GARDNER

Vêtements



### Le point sur les bornes de recharge en 2024

Avec 1 250 recharges effectuées en 2024, les deux bornes électriques actuellement disponibles sur la commune ont été largement sollicitées, illustrant une adoption croissante des véhicules électriques.

Actuellement, Boissy dispose de deux stations de recharge, équipées de bornes de 22 kW : la première, installée en décembre 2021 sur le parking de la Ferme arrive en tête de la fréquentation avec 966 recharges enregistrées. La seconde située au 12 boulevard Léon Révillon et mise en service en mai 2024, enregistre pour sa part 284 recharges.

En lisant le rapport fourni par le SIGEIF (service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en IDF), on apprend que les automobilistes branchent en moyenne leur véhicule pendant 2h13 par session, consommant 18,15 kWh par recharge. Sur l'année, ce sont 7 786 kWh qui ont été délivrés, permettant de parcourir 51 905 km.

Face à une demande en constante augmentation, la commune s'apprête à renforcer son réseau avec l'installation prochaine d'une nouvelle station sur le parking de l'Orangerie. Cette initiative vise à fluidifier l'accès aux bornes et à anticiper les besoins futurs des usagers.



### Des vœux renouvelés pour leurs noces de diamant

Le 8 mars, Régis Charbonnier, Maire de Boissy, a eu l'honneur et le plaisir de célébrer les noces de diamant - 60 ans de mariage ! - de Marie-Thérèse et Gilbert Sivo, Boisséens de longue date.

### La certification numérique, c'est bien pratique !

La certification numérique est nécessaire pour certifier son compte France identité. Ce compte permet d'enregistrer numériquement les données personnelles de la Carte nationale d'identité.

#### A quoi ça sert ?

Avoir un compte France identité certifié permet de prouver son identité en ligne sans identifiant et mot de passe et de générer des justificatifs d'identité à usage unique. Concrètement, cela permet déjà de rédiger des procurations de manière 100 % dématérialisée lors de la tenue d'une élection et de se connecter au service « Mon compte formation » via l'accès France-Connect+. D'autres usages sont amenés à se développer par la suite.

#### Qui peut faire certifier son identité numérique ?

L'application est disponible uniquement pour les personnes majeures possédant une carte nationale d'identité électronique (CNIE - format carte bancaire) et un smartphone compatible.

#### Comment faire certifier son identité numérique ?

Il faut télécharger l'application France identité sur son smartphone et créer son compte. La création du compte nécessite d'être en possession de sa CNIE. Une fois le compte créé, il faut se rendre en mairie pour faire vérifier son identité. A Boissy-Saint-Léger cette démarche de quelques minutes se fait en prenant rendez-vous sur le site internet de la ville ([ville-boissy.fr](http://ville-boissy.fr)) rubrique Etat civil, pièces d'identités, élections. Entre 24h et 48h après votre venue en mairie vous êtes informés du succès ou de l'échec de la certification directement sur votre application et également par courriel.



## De nouvelles zones bleues pour fluidifier le stationnement

A partir du 28 avril, de nouvelles zones bleues (entre 9h et 19h, réglementée par disque européen) entrent en vigueur sur le territoire communal. L'objectif est de réduire le stationnement prolongé et exclusif des véhicules, particulièrement sur les voies commerçantes et à fort trafic.

### Zone bleue - 45 minutes

Emplacements désignés ci-après :

- Rue de Paris
- Rue de Valenton (devant le square Lauda-Konigshofen)
- Rue de Wagram
- Rue du Temple
- Rue de la Terrasse
- Rue Vallou de Villeneuve
- Rue de la Fontaine
- Rue Traversière

### Zone bleue - 1 h30

Emplacements désignés ci-après :

- Boulevard Léon Révillon
- Boulevard de la Gare
- Avenue du Général Leclerc : du carrefour PS6 pont Nelson Mandela /Avenue Charles de Gaulle

à la rue Gaston Roulleau

- Avenue Charles de Gaulle : de la rue Jacques Prévert au rond-point de la petite Auberge
- Avenue Charles de Gaulle : la contre-allée du Polysphère au rond-point de la Hêtraie
- Avenue Charles de Gaulle : du rond-point de la Hêtraie jusqu'au parking Maurice Préault
- Rue Jacques Prévert
- Rue Chirol
- Rue Henri Legros
- Rue de Brévannes
- Allée de la Pompadour, de la rue de Sucy à la rue Lacarrière
- Parking « Picasso », à l'entrée de la rue Pablo Picasso

- Parking « le Boécien », 5 bis avenue du Général Leclerc
- Parking « Louise Chenu », 8 rue Louise Chenu
- Parking « La Pompadour » rue de Sucy (10 places sur la parcelle communale)
- Parking Maurice Préault, sur l'avenue Charles de Gaulle, au niveau du carrefour PS6 Pont Nelson Mandela /Avenue du Général Leclerc /Avenue Charles de Gaulle
- Parking allée du Béarn

### Zone bleue - 1 h30, les mardis, vendredis et dimanches de 7h à 14h

Emplacement désigné ci-après :

- Parking de la Ferme, 4 rue de Sucy

### Zone bleue - 2h

Emplacements désignés ci-après :

- Rue Lacarrière
- Rue Mercière
- Parking la Fontaine (devant la bibliothèque), rue de la Fontaine
- Parking la Tourelle, 45 bis, rue de Paris
- Parking l'Orangerie, 28 rue de Paris

### Zone bleue - 2h30

Emplacement désigné ci-après :

- Parking du centre sportif Maurice Préault

**Toute rue non citée n'est pas concernée.**

## Les chenilles processionnaires sont de retour !



Pour lutter contre ces nuisibles qui font leurs nids dans les pins, des éco-pièges ont été installés dans les lieux de la ville particulièrement exposés : centre aéré, stade Préault, square Dunant, sente des fontaines, crèche collective et dans les écoles Rostand, Prévert et Dunois. Sur la Haie Griselle, des nichoirs à mésanges - grandes dévoreuses de chenilles - ont été posés dans les pins au-dessus des pièges.

### En cas de contact

Ses dangers pour l'homme se caractérisent par de violentes allergies qui peuvent provoquer un choc anaphylactique, des œdèmes, des irritations et démangeaisons. Dans ce cas contactez d'urgence un médecin.

Pour nos animaux, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter. Ne les manipulez pas et évitez les zones situées à proximité des pins infestés.

Ne les écrasez surtout pas car vous risqueriez de projeter la substance urticante sur votre animal ou sur vous-mêmes. Si vous avez un pin dans votre jardin, installez-y un nid à mésanges qui adorent les chenilles.



# Nouvelle circulation en centre-ville : la phase test

Suite aux ateliers de concertation entre la municipalité et les habitants et commerçants du quartier, une nouvelle manière de circuler dans le centre-ville voit le jour.

Cette proposition de réaménagement du centre-ville, mise en place à compter du 25 avril pour une durée de 6 mois, répond à plusieurs enjeux majeurs liés à la circulation, la sécurité, et l'attractivité.

## Renforcer l'attractivité du centre-ville

En réaménageant les espaces pour mieux intégrer les piétons et les cyclistes, tout en limitant la vitesse dans le centre-bourg, la municipalité souhaite rendre le centre-ville plus agréable à vivre et à visiter.

L'instauration de zones à faible vitesse (zone 30) favorise une atmosphère plus calme et plus conviviale visant à encourager la fréquentation des commerces locaux.

## La création de nouveaux itinéraires piétons et cyclables

L'amélioration de la sécurité des déplacements pour les piétons et les cyclistes est essentielle. Les itinéraires séparés ou bien délimités réduisent les risques d'accidents et permettent une circulation plus

fluide et plus sûre pour tous, tout en favorisant l'accessibilité et les déplacements des personnes à mobilité réduite.

## Mettre en place un stationnement homogène et équilibré

Un réaménagement de l'offre de stationnement permet de mieux gérer la disponibilité des places, en particulier dans les zones très fréquentées. Le stationnement homogène signifie que les places de stationnement sont bien réparties, avec des espaces réservés pour les résidents, les commerçants, les usagers à mobilité réduite, et d'autres catégories spécifiques.

## Nouveau plan de circulation



L'étude de circulation en ville est donc une démarche essentielle pour améliorer la gestion des espaces publics, réduire les problèmes de congestion et de sécurité, et encourager des modes de transport plus durables. En tenant compte des spécificités locales, des comportements des usagers et des besoins de la population, elle permet de transformer les villes en espaces de vie plus agréables et mieux adaptés aux défis de la mobilité. Seules 3 rues voient leur sens de circulation modifié.

## En résumé

- Vitesse de circulation limitée à 30 km/h dans toute la ville
- Contresens cyclable généralisé.
- Création d'une piste cyclable rue Lacarrière.
- Zone bleue dans le centre-ville limitée à 45 min pour petits achats (pain, fleurs, ventes à emporter, agence postale) et 2h dans les parkings.
- Mise en sens unique des rues Lacarrière, de Paris (en partie haute) et Georges Picot.
- Durée de la phase test : 6 mois à partir du 25 avril



# Prévention du frelon asiatique

Avec le retour des beaux jours, le frelon asiatique réapparaîtra bientôt dans nos parcs et jardins. Cette espèce envahissante représente, depuis plusieurs années, une menace croissante pour la biodiversité et l'agriculture locale.

À partir de février, les femelles frelons asiatiques, fécondées à l'automne précédent, émergent de leur hibernation. Lorsque les températures dépassent les 12°C, elles commencent à sortir pour se nourrir et construire un premier petit nid, qui accueillera un groupe d'ouvrières.

La période de piégeage des frelons asiatiques commence alors afin d'anticiper et limiter leur prolifération.

La pratique de piégeage présentée est une source fiable de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française), dont la ville fait partie grâce à son label Apicité, qui protège les pollinisateurs.



## Mode d'emploi pour construire un piège de printemps

### Matériel nécessaire

- 2 bouteilles en plastique rigide de 1,5 litre
- 1 cutter ou des ciseaux
- Fil de fer de 40 cm environ
- Fer à souder ou pointe (100-110) chauffée sur le gaz



1 Prenez 2 bouteilles de 1,5 l.



2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir.



3 Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille. Y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif.



4 Prenez la deuxième bouteille et découpez-la à chaque extrémité afin que cette partie serve de toit à votre piège.



5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille.



6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir, de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.



8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Percez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse.



9 Placez l'appât (ex : 2/3 bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.

# Plan de prévention en cas de canicule

En vous inscrivant sur le Registre nominatif des personnes vulnérables, vous acceptez d'être inscrits sur un fichier confidentiel tenu par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette démarche est volontaire et facultative. Elle s'adresse aux personnes fragiles et/ou isolées résidant à leur domicile.

Si le Plan Canicule est déclenché par le préfet, un agent du CCAS vous contactera



par téléphone chaque matin entre 9h et 11h30 pour s'assurer que vous allez bien. Il est donc important de rester joignable durant ce créneau horaire et de nous signaler tout changement de situation. En effet, en cas de non réponse aux appels téléphoniques, la ville s'assurera par le biais de la police nationale ou municipale qu'un problème n'est pas survenu. Une fois sur place, si les doutes persistent, les policiers seront habilités à s'arranger que vous allez bien en entrant chez vous.

## COUPON/RÉPONSE

A retourner rempli et signé au C.C.A.S., 7 boulevard Léon Révillon - 94470 Boissy-Saint-Léger - 01 45 10 61 32

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

N° de code immeuble : ..... Etage : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Période d'absence (entre le 15 juin et le 15 septembre) : .....

### Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence (enfants, petits-enfants, parents, amis, voisins, gardiens) :

Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Possède t-elle les clés de chez vous ? : Oui  Non

Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Possède t-elle les clés de chez vous ? : Oui  Non

### Organisme (service d'aide à domicile, de soins, de portage de repas, Téléassistance)

Nom : ..... Téléphone : .....

Fréquence des visites à domicile : ..... fois par semaine Possède t-il les clés de chez vous ? Oui  Non

### Médecin traitant

Nom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Boissy-Saint-Léger, le : ..... Signature :



*Touria Hafyane, adjointe au Maire, Monsieur le Maire et Madame Agopyan, architecte du projet.*

## La Maison des Jeunes inaugurée !

**Le mercredi 2 avril avait lieu l'inauguration de la Maison des Jeunes de Boissy à laquelle ont assisté les élus et les responsables des services de la ville, les représentants des associations de la commune travaillant avec les jeunes, l'architecte du projet, ainsi bien sûr que de nombreux jeunes Boisséennes et Boisséens.**

Cette MDJ est l'aboutissement d'années de travail pour offrir à nos jeunes un espace moderne, lumineux et fonctionnel, un véritable espace de partage, d'apprentissage et d'épanouissement qui leur est entièrement dédié.

La Maison des jeunes est d'ores et déjà opérationnelle. Elle s'étend sur une superficie totale de 650 m<sup>2</sup> sur deux étages et comprend deux grandes salles de réunions, une salle informatique, une cui-

sine, et des bureaux pour les agents des différents services. La grande salle de réunion, située au rez-de-chaussée, pourra également être utilisée par les associations boisséennes.





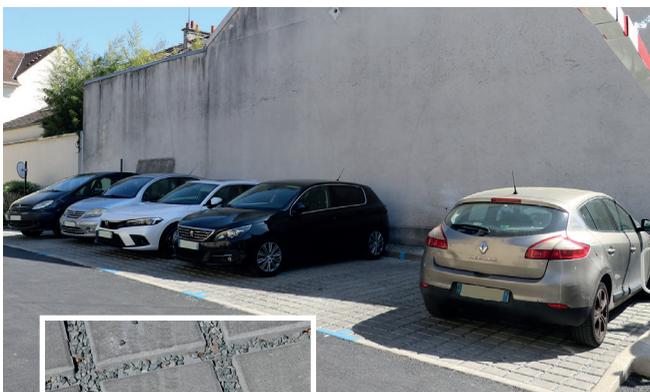
## Retour sur les travaux

### > La dalle de l'ancien marché passe au vert

Située à l'angle de la rue Colette-Gallard et la rue Rosa-Parks, la dalle en béton de l'ancien marché a laissé place à un espace arboré qui, au-delà du plaisir des yeux, apporte fraîcheur et verdure.

### > Désimperméabilisation du parking de la Tourelle

La désimperméabilisation des sols consiste à enlever les surfaces imperméables (comme le béton ou l'asphalte) pour permettre à l'eau de s'infiltrer naturellement dans le sol. Cela favorise la recharge des nappes phréatiques et réduit les risques d'inondation.



### > Aménagement de la maison de santé

Située rue Chirol, à 100m de la gare, elle accueillera dans la ville, dès l'automne prochain, 15 professionnels de santé dont au moins 3 nouveaux médecins généralistes. Ce résultat est le produit d'un important travail de partenariat piloté par la ville de Boissy auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC), de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) et du bailleur I3F.

### > Trottoir de la rue de Wagram

Le trottoir de la rue de Wagram côté impair a été refait et bénéficie désormais de grandes jardinières.



### > Pôle petite enfance

À la place de l'ancien centre social Michel-Catonné, les travaux du pôle petite enfance avancent bien. Ce nouveau bâtiment accueillera à terme la crèche collective, la crèche familiale et le centre de PMI, et sera adossé à la maison de l'enfance et de la famille, créant ainsi une meilleure lisibilité des services liés à la petite enfance.



## Régis Charbonnier et Jean-Claude Bouillon-Baker inaugurent l'esplanade Joséphine-Baker





Samedi 12 avait lieu l'inauguration de l'esplanade Joséphine Baker. L'occasion d'honorer, en présence de Jean-Claude Bouillon-Baker, une femme d'exception, artiste sans frontière, résistante durant la seconde guerre, engagée aux côtés de Martin Luther King dans la lutte contre le racisme et pour les droits civiques des Afro-américains, entrée au Panthéon en 2021.

Cette esplanade Joséphine Baker, coeur névralgique du nouveau quartier de la Charmeraie, a été officiellement inaugurée par Régis Charbonnier, Maire de Boissy entouré de son équipe, et Jean-Claude Bouillon-Baker, devant de nombreux Boisséens rassemblés pour l'occasion. Étaient également présents le président de Sadev 94, Pierre Garzon, et le secrétaire général d'IDF Nexity Daniel Moser. La chorale de l'école Jacques Prévert A, le CME et CMJ et le conservatoire de Boissy ont activement contribué à faire de cette journée un moment inoubliable.





# Fête vos jeux

## La première Fête dédiée au jeu arrive !

Du 19 au 25 mai, préparez-vous à vivre une semaine inoubliable dédiée au jeu sous toutes ses formes !

### Le Mot de l'élue



#### **Odile Bernardi**

Adjoint au Maire chargée des Affaires Culturelles, de l'Événementiel, du Jumelage et de la Condition animale

Le jeu est partout autour de nous : jeu vidéo, interprétation, musique, jeu de société, sport, quizz, puzzle, énigme...

C'est un levier de sociabilisation et de développement cognitif mais c'est surtout un objet de partage, fédérateur et créateur de souvenirs.

Le jeu est essentiel, il est un de nos droits universels, au même titre que tout droit culturel.

Aussi, à l'occasion de la Journée mondiale du Jeu, nous avons souhaité pour les Boisséennes et les Boisséens un événement festif, ludique et rassembleur : ce sera Fête vos Jeux !

C'est également l'invitation aux habitant.e.s de faire découvrir leur.s jeu.x.

**Je vous donne rendez-vous du 19 au 25 mai pour cette première édition** dont la programmation sera ponctuée de nombreux temps forts.



© Sorcellerie-Guillaume-Alix.vif.fr



© Thomas\_O\_Brien



# FÊTE VOS JEUX

## DU 19 AU 25 MAI

### 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION



**E-SPORT SUR GRAND ÉCRAN - SPECTACLES - JEUX DE SOCIÉTÉ  
CINÉMA - KARAOKÉ ET BIEN D'AUTRES**

Toute la programmation sur le site de la Ville.  
Renseignements : 01 45 10 26 99 - [culturel@ville-boissy.fr](mailto:culturel@ville-boissy.fr)

**Que vous soyez un passionné de jeux vidéo, un amateur de jeux de société, ou un aventurier des jeux de rôles, cette semaine est faite pour vous.**

Rejoignez-nous pour une série d'événements captivants et interactifs qui célèbrent la richesse et la diversité du monde ludique.

Direction de la jeunesse, CCAS, direction de l'action culturelle, Petite enfance, direction des sports, centre social, médiathèque André-Hellé, école de musique,... : de nombreux acteurs de la ville s'associent pour vous proposer une semaine riche qui inclura notamment un tournoi e-sport sur écran de cinéma, des spectacles parti-

cipatifs, des séances de cinéma animées, une soirée loup-garou, un karaoké, une play conférence et des temps autour de différents jeux de société sur l'esplanade Joséphine-Baker !



# Budget 2025 : investissement au plus haut, endettement au plus bas

## Les 2 chiffres clés :

- ▶ Le budget de fonctionnement : 35 781 648,57 € (2024 : 34 147 903 €)
- ▶ Le budget d'investissement : 14 193 921,90 € (2024 : 12 303 480 €)

### Le Mot de l'élu



**Fabrice Nicolas,**  
Adjoint au Maire  
délégué aux  
Finances et à la  
Commande  
publique

Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements que nous avons pris en 2020. En effet, la réalisation de nombreux projets au service des Boisséens continue à sortir de terre, de la maison des jeunes au pôle petite enfance en passant par la maison de santé, sans oublier un nouveau terrain de foot synthétique et l'ensemble des améliorations concourant à l'environnement (isolation des bâtiments publics, changement de chaudières, passage de l'éclairage public au LED...).

L'embellissement de notre commune, son accessibilité et sa sécurité sont également un marqueur important de notre politique. La réfection de la place de l'église, du parking de la Tourelle comme celui de la Ferme, la réalisation d'espaces verts au-dessus du tunnel de la N19, la mise en place de nouveaux sens de circulation en centre-ville, une nouvelle végétalisation au sein de la Haie griselle, l'aménagement de cours Oasis dans les groupes scolaires... tout cela permet à l'amélioration de notre cadre de vie.

Mais le lien social passe aussi au travers des nombreuses actions menées par le secteur associatif, toujours aussi actif à Boissy. La solidarité est également importante en ces temps difficiles, le CCAS voit son budget augmenter de 7,50 % en passant à 430 000 € afin de permettre l'accompagnement de son public.

Enfin, toujours avec le souci de ne pas pénaliser les Boisséens et leur pouvoir d'achat, les taux d'imposition ne sont, une fois encore, pas augmentés. Avec la diminution de nombreuses aides de l'État et d'autres collectivités, c'est un exercice de chaque instant pour maintenir la bonne gestion de notre ville tout en développant tous nos services publics.

## Le budget, comment ça marche ?

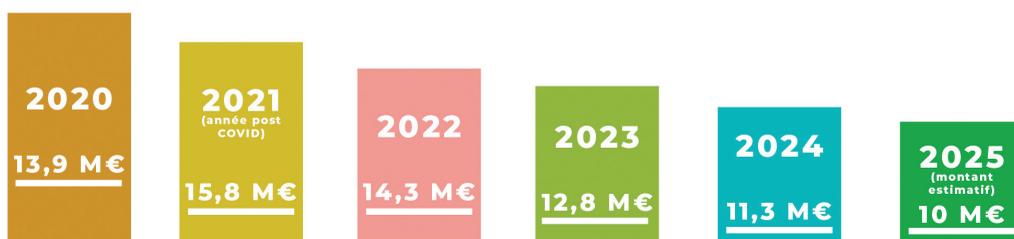
Le budget de la ville est un document qui prévoit les recettes et les dépenses de la commune pour l'année en cours.

**Les recettes** proviennent de différentes sources telles que les impôts locaux (taxe foncière principalement), les produits des services, les dotations de l'État, les subventions, les taxes diverses, les revenus locatifs, etc.

Ces recettes sont estimées pour l'année en cours et sont inscrites dans le budget.

**Les dépenses** sont également estimées pour l'année en cours et sont réparties en différentes catégories comme les charges de personnel, les charges de fonctionnement (fournitures, énergie, etc.), les charges d'investissement (travaux, équipements, etc.), les remboursements d'emprunts, etc.

## UN ENDETTEMENT DE LA VILLE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI BAS



# LE BUDGET 2025

AVEC  
100 €

0,56€

Intérêts de l'emprunt

18,43 €

Administration  
générale

2,60 €

Sécurité (hors frais  
de personnel)

3,67 €

Aménagement de  
territoire et habitat

8,61 €

Voirie,  
Espaces verts

10,08 €

Santé,  
action sociale

Autofinancement

13,27 €

Enseignement,  
formation et  
apprentissage

12,28 €

14,56 €

Culture, sport,  
jeunesse, loisirs, vie  
sociale

15,95 €

Contribution  
GPSEA  
Collecte des  
déchets,  
médiathèque, eau et  
assainissement, piscine  
conservatoire

# LES DÉPENSES



**DETTE PAR  
HABITANT**

2024 : 728 €  
2025 : 642 €

À titre indicatif, un taux d'endettement  
par habitant inférieur à 1500 euros est  
raisonnable pour une commune.

↘ -11,81%



**INVESTISSEMENT  
PAR HABITANT**

2024 : 700 €  
2025 : 802 €

↗ +14,57%



**SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS**

2024 : 112 000 €  
2025 : 121 000 €

↗ +8,04%



**SUBVENTION  
VERSÉE AU CCAS**

2024 : 400 000 €  
2025 : 430 000 €

Investissement pour les actions  
des seniors, des aides à domicile,  
des actions de solidarité

↗ +7,5%

# LES GRANDS INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2025/2026

## BÂTIMENTS PUBLICS : 4 057 000 €



Travaux du pôle Petite Enfance : 3 060 000 €  
Travaux maison de la Santé : 900 000 €

Aménagement du pôle Petite Enfance : 97 000 €

## VOIRIE - 1 592 000 €



Aménagement place de l'Église : 744 000 €  
Aménagement du parking de la Charmeriaie : 280 000 €  
Requalification de la rue de Chirol : 185 000 €  
Trottoirs rue de Wagram : 165 000 €  
Parking de la Tourelle : 93 000 €

Chaussée rue de la Procession : 80 000 €  
Aménagement et mise en sécurité piéton sous le pont du RER : 28 000 €  
Aménagement de pacification circulation dans le centre ville : 17 000 €

## SPORTS - 1 421 000 €



Terrain synthétique Marcel Laveau : 1 200 000 €  
Remplacement chaudière gymnase Dunois : 80 000 €  
Remplacement chaudière gymnase Préault : 73 000 €  
Praticable salle de gymnastique : 68 000 €

## ÉCOLES - 690 000 €



Aménagement cours Oasis pour l'école Rostand : 580 000 €  
Réfection de la toiture pour l'école Dunois : 110 000 €

## MODERNISATION - 312 000 €



Informatique et réseaux pour la modernisation du service public et des écoles : 312 000 €

## ÉCLAIRAGE - 215 000 €



Modernisation de l'éclairage public - passage en ampoules LED basse consommation : 215 000 €

## URBANISME - 45 000 €



Acquisition du pavillon de l'allée de la Princesse : 45 000 €

## SÉCURITÉ - 10 000 €



Remplacement de caméras et systems de vidéo protection : 10 000 €



# De l'électricité verte fabriquée à Boissy

Vendredi 4 avril, les 118 panneaux installés sur le toit du groupe scolaire Prévert ont été inaugurés, avec le dévoilement du tableau numérique qui annonce en temps réel l'énergie produite.

La cérémonie rassemblait le Maire de Boissy et son équipe, Christophe Provot Directeur général du SIGEIF ainsi que les conseillers du Conseil municipal des enfants, qui avaient pour l'occasion réalisé une fresque sur le thème de l'énergie solaire.

L'énergie solaire délivrée par cette installation est estimée à 50 MWh par an. Il s'agit de la deuxième solarisation de toit à Boissy, avec

le gymnase Amédée Dunois. Dans le prolongement

de ces installations, la ville s'est engagée dans un appel à projet lancé par la Métropole du Grand Paris. La toiture du groupe scolaire Jean Rostand sera mise à disposition d'un opérateur, et l'électricité de la centrale voltaïque sera intégralement revendue. Suivront six autres équipements, comme le Forum, la salle des fêtes de la Ferme ou le gymnase Paule-Baudouin.





# Mois doux pour les tout-petits

Le mois de mars est à Boissy le rendez-vous très attendu des tout-petits.

Pour cette édition du Mois doux une exposition sur Gaëtan Dorémus, illustrateur de livres pour la jeunesse, des séances de cinéma et un spectacle, "Premiers printemps" par la compagnie Sous le soleil la pluie. De quoi susciter l'éveil artistique des jeunes enfants !





## Le Club 12-17 ans fait son entrée à la MDJ

Après le SIJ et le Conseil d'enfant et de jeunes, c'est au tour du club 12-17 ans de prendre ses quartiers dans la toute nouvelle Maison des Jeunes (MDJ).

Une grande pièce bien à eux, une cuisine (partagée avec les autres occupants) ainsi qu'un accès à la grande salle pour des activités sportives comme le ping pong, cela change du LCR vétuste et sombre anciennement occupé par le club.

## Trouver sa voie avec le forum de l'emploi

Déplacé depuis deux ans au gymnase Maurice-Préault pour cause de travaux, le Forum de l'emploi retrouve cette année son emplacement initial. Seule différence - mais de taille - il est désormais installé non pas place du forum mais sur la toute nouvelle esplanade Joséphine-Baker.

Accueillant pour sa 15<sup>e</sup> édition plus de 35 exposants, des conférences et des animations, il permettra aux jeunes et aux moins jeunes de s'informer sur les différentes filières qui recrutent, mais aussi de postuler aux nombreuses offres d'em-

ploi proposées par les entreprises exposantes.

**Forum de l'emploi**  
**Mardi 20 mai**  
**9h30 - 16h**  
**Esplanade Joséphine-Baker**

**FORUM DE L'EMPLOI**

**20 MARDI MAI**  
 9H30 - 16H BOISSY-SAINT-LÉGER  
 ESPLANADE JOSÉPHINE BAKER  
 EX PLACE DU FORUM

**AU PROGRAMME DE LA 15<sup>ÈME</sup> ÉDITION**

- PLUS DE 35 EXPOSANTS
- DES CONFÉRENCES & DES ANIMATIONS
- DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

QR code: [https://www.boissy-mag.fr](#)

Partners:



# Soutien aux associations : un engagement fort de la Ville

**Alors que l'État, mais aussi le Conseil régional, le Conseil départemental et de nombreuses collectivités annoncent des coupes sombres dans leur budget 2025 alloué aux associations, la ville de Boissy a décidé de maintenir son cap.**

En effet, les associations jouent un rôle essentiel dans le dynamisme et la qualité de vie des habitants de notre commune. Qu'il s'agisse d'actions sociales, culturelles, sportives ou environnementales, ces structures assurent des services de proximité indispensables. Elles proposent des événements et des activités fédératrices, accessibles à toutes les générations et à tous les horizons. Ces initiatives ont un coût et c'est pourquoi la Ville s'engage chaque année à soutenir ces associations à travers une campagne de subventions.

## Une campagne de subvention 2025 structurée

Cette année, 54 associations ont sollicité une aide financière, dont 5 nouvelles. L'attribution des subven-

tions repose sur des critères précis : qualité du projet, partenariats, gestion financière et recherche de cofinancements, participation à des projets avec la ville.

## Un Soutien qui va au-delà du financier

**En plus des 121 000 € de subventions, la Ville soutient les associations par des aides en nature (salles, matériel, communication) d'une valeur totale de 1 078 910 €, 70 associations en bénéficient,** leur permettant de poursuivre leurs actions sans alourdir leurs budgets

## Vers une modernisation du système de subvention

Dans une volonté d'améliorer encore l'accompagnement du tissu associatif, la Ville prévoit d'ajuster les critères d'attribution des subventions pour 2026. Parmi les évolutions envisagées :

- ♦ Encourager la participation aux événements municipaux ;
- ♦ Valoriser les initiatives favorisant l'inclusion des personnes en situa-

tion de handicap ;

- ♦ Déployer un système de demande de subvention dématérialisé pour simplifier les démarches et accélérer leur traitement.

Ces ajustements permettront d'assurer une gestion plus efficace des subventions, tout en renforçant le rôle des associations dans la dynamique locale.

## Les femmes au cœur de la vie associative

**Avec 48,82 % de femmes présidentes ou dirigeantes, Boissy-Saint-Léger dépasse largement la moyenne nationale (35 %).** L'éducation (71,43 %) et la culture (54,84 %) comptent une majorité féminine, tandis que le sport (45,71 %) et l'environnement (36,36 %) progressent.

Un engagement durable pour un tissu associatif dynamique et inclusif !

Salles	Matériel	Communication	Minibus	TOTAL VALORISATION ASSOCIATION
1 038 222,18 €	23 329,34 €	9 800,00 €	7 558,50 €	1 078 910,02 €

# Colette Chauvet, une vie dédiée à la musique

**Colette Chauvet nous a quittés le 11 février dernier. Bien connue des mélomanes Bois-séens, elle avait créé en 1969 le chœur Francis Poulenc qui avait acquis grâce à elle au fil des années une envergure internationale.**

Colette Chauvet baigne très tôt dans un univers musical. C'est par le biais de son professeur de piano qu'elle s'initie au chant choral, avec d'autres élèves. A 16 ans, ses parents l'inscrivent au cours de danse de Janine Solane. La découverte de ce nouvel art est pour elle une révélation : portée par sa passion elle intègre la compagnie de danse, et devient première danseuse. Pendant 20 ans, elle participera aux spectacles montés par Janine Solane et donnera des représentations dans les salles les plus prestigieuses de France, mais aussi en Italie et en Suisse. Côté cette grande musicienne lui offre également l'opportunité de travailler les techniques de chant comme le phrasé et la respiration musicale. Elle apprend aussi à exprimer sa musique par le geste, une expérience qu'elle mettra à profit plus tard, en tant que chef de chœur.

En 1967, elle rencontre Jean-Gabriel Gaussens et entre à l'Ensemble choral Contrepoint qu'il dirige. Elle y devient chef de pupitre, participe à de nombreux concerts et y reçoit les conseils vocaux de Jeannine Collard.

En 1969, Colette Chauvet décide de voler de ses propres ailes et, à l'occasion de la messe de Noël, crée à Boissy la chorale Gaudemus, qui deviendra plus tard le Chœur Francis Poulenc. En 1989, elle obtient du Ministère de la Culture l'agrément de chef de



chœur, puis travaille la direction d'orchestre dans la classe de Jean-Jacques Werner. Elle s'entoure ensuite d'un petit groupe d'instrumentistes professionnels qui vont l'accompagner fidèlement dans les grandes œuvres du répertoire classique. Colette Chauvet va diriger le chœur et l'orchestre Francis Poulenc pendant quatre décennies, donnant pas moins de 300 concerts à la programmation variée, avec quelques chevaux de bataille toutefois, tels que le Requiem de Mozart ou celui de Fauré, sans oublier les œuvres de Francis Poulenc lui-même.

Au cours des années, la composition du chœur a évolué au gré des arrivées et des départs, mais l'ensemble des choristes ayant participé à l'aventure garde de Colette Chauvet un souvenir unanime, celui d'une personne exigeante dans le travail, mais toujours de bonne humeur, aimant la gaieté et le rire, toujours partante pour entraîner ses troupes dans les défis les plus audacieux : faire abou-

tir un échange avec un chœur tchèque et emmener le chœur et l'orchestre interpréter le Requiem de Fauré à Prague, à l'époque du «rideau de fer» (1986) ; préparer le chœur en un temps record pour chanter Itaïpu de Philip Glass, poème symphonique contemporain sur des rythmes inhabituels et en langue guarani, à la salle Pleyel (1997) ; retourner à Prague pour se mesurer aux redoutables chœurs des pays de l'est à l'occasion des 16<sup>e</sup> Chorégies de Prague (2002) et recevoir une médaille d'argent pour le chœur et le prix de la meilleure interprétation pour elle-même. Le samedi 5 juin 2010, Colette Chauvet dirige le Chœur Francis Poulenc pour la toute dernière fois dans l'église de Boissy pleine à craquer, là même où l'aventure avait débuté 40 ans plus tôt.

Elle avait ensuite cédé sa baguette à un nouveau chef, Carlo Loré, mais avait depuis gardé un œil attentif et bienveillant sur ce chœur à qui elle avait tant donné, et qui lui avait tant donné en retour.

### Boissy pour tous, décidons ensemble Groupe PS écologistes et société civile

Les problèmes auxquels est confrontée la ville, comme les Boisséens les plus fragiles, sont nombreux : fluctuation du coût de l'énergie, augmentation du prix de revient de beaucoup de nos achats du fonctionnement quotidien.

Notre responsabilité est donc grande et nous devons chaque jour agir pour maintenir la qualité de nos prestations et des services rendus.

Ce budget est une nouvelle fois ambitieux et se traduit également par des investissements majeurs au bénéfice des Boisséens : le regroupement des services à la Petite enfance dans un bâtiment unique, fonctionnel, performant et accessible ; l'aménagement d'une maison médicale qui accueillera, à proximité des transports, une quinzaine de professionnels de santé dont une dizaine sont déjà recrutés dans la perspective de son ouverture à l'automne ; l'aboutissement cet été d'une 1ère création de «Cours Oasis» à l'école J Rostand pour le bonheur et la sécurité des enfants ; L'ouverture imminente d'un parking de 150 places publiques offrant 2 h de stationnement gratuit à proximité immédiate de l'esplanade Joséphine Baker, des services publics et des futurs commerces ; la construction d'un 2<sup>ème</sup> terrain de foot synthétique très attendu qui complètera l'offre déjà riche et variée d'équipements sportifs à Boissy pour le bien être des nombreux pratiquants et le soutien au tissu associatif sportif très dynamique.

A côté de cela, ce budget c'est aussi la poursuite d'une démarche volontaire de performance et d'économies énergie avec un double souci de maîtrise budgétaire mais aussi de confort et de sécurité pour les usagers : Le remplacement de deux chaudières (Gymnases Dunois et Préault) ; la modernisation de l'éclairage public du Centre-ville et donc la fin de l'extinction nocturne ; le remplacement de lampes par des LED dans les écoles et bâtiments de la ville.

Enfin c'est un budget soucieux de l'amélioration du cadre de vie, du développement des mobilités douces et de la sécurité des Boisséens.

Comme chaque année le budget intègre un programme de requalification de voiries : Wagram, Procession, Chirrol, parking de la Tourelle... en 2025 ; mais également le réaménagement de la place de l'Eglise et des abords avec 4 objectifs : revégétaliser, créer les conditions d'une circulation apaisée (création d'une piste cyclable sur la rue La-carrière), donner une dimension d'agrément et valoriser l'édifice religieux .

Nos investissements placent encore et toujours nos associations et les Boisséens au cœur de nos choix et de nos priorités.

### Boissy pour tous, décidons ensemble Groupe PC

**Le Parti Communiste Français lance sa campagne « Vive la culture ! » pour défendre la création artistique, l'éducation populaire et le service public de la culture.**

Le gouvernement sacrifie la culture. Il sacrifie la culture au travers des coupes budgétaires imposées au Ministère de la Culture mais aussi aux ponctions insupportables sur les collectivités locales, pourtant premiers financeurs de l'action culturelle, mettant en péril les initiatives de proximités.

Suppressions de financements, coupes budgétaires massives, précarisation des artistes et des structures culturelles... tout est fait pour affaiblir la culture publique et livrer la création aux logiques marchandes. Le gouvernement détricote le service public de la culture ? Nous, nous le faisons vivre. Car oui, une autre voie est possible : celui d'une culture vivante, émancipatrice et accessible à toutes et tous. C'est le sens de notre engagement.

Nous refusons de voir la culture sacrifiée sur l'autel de l'austérité et du profit. La culture est un bien commun, une arme pour la transformation sociale et l'émancipation populaire.

C'est pourquoi, nous continuerons à œuvrer pour démocratiser l'accès à la culture !



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes  
Facebook : pcfboissysaintléger -  
Mail : pcf.boissysaintleger@gmail.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Groupes de l'opposition

**Boissy, c'est vous**

**Chères Boisséennes, Chers Boisséens,**

Le Maire a décidé de déplacer le Point Information Jeunesse (PIJ), autrefois idéalement situé à la gare, vers un local enclavé dans un immeuble de la Haie Griselle (La Charmerai). Un choix incompréhensible qui complique l'accès à ce service essentiel pour de nombreux jeunes.

Accessible à tous les quartiers depuis la gare, le PIJ bénéficiait d'une visibilité et d'une centralité indispensables. Son nouveau positionnement le rend moins visible, moins accessible et donc moins efficace.

Nous dénonçons cette décision prise sans concertation, qui accentue les inégalités territoriales. L'information et l'orientation des jeunes ne doivent pas être reléguées au second plan.

De plus, le service jeunesse 12/17 ans a également été installé dans cet immeuble, sans égard pour les futurs riverains. Ce choix, fait sans réflexion partagée, méconnaît totalement l'impact des nuisances sonores sur les habitants.

Une politique jeunesse doit être inclusive et réfléchie, et non improvisée au détriment des usagers et des riverains.

Le Maire doit proposer des lieux adaptés aux besoins de tous, sans générer de nouvelles tensions dans la ville.



F. Ngaliema, I. Citerne  
Contact : boissycestvous@hotmail.com

**Boissy Écologie et Solidarité** Groupes de la majorité municipale

**Une société vivante est une société où les gens se parlent**

Dans tous les collectifs de vie, la famille, le couple, le travail ou les voisins, une des clés de la compréhension et de la diminution des tensions est le dialogue. Parlez ! Parce que notre société favorise le chacun pour soi en promouvant la compétition et la performance, Parce que nos conditions de vie nous contraignent à des déplacements souvent éprouvants, parce que le coût de la vie et du logement fait des fins de mois difficiles, parce que les réseaux sociaux attisent les conflits, quelquefois violents, une façon de résister à tout ça est dans la vraie vie, la rencontre, le dialogue.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à préparer la fête des voisins, dans votre immeuble, dans votre quartier. On peut juste installer une table, quelques chaises et apporter des verres et des bouteilles, ou faire quelque chose de plus important, en fonction des personnes disponibles et de leur motivation.

**Vendredi 23 mai 2025, fête des voisins.**

Si ça ne règle pas tout, ça permet de passer un bon moment et d'apprendre à connaître des personnes qu'on rencontre dans l'ascenseur ou dans la rue sans vraiment savoir qui elles sont.



P. Isele, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

**Rassemblés et Engagés pour Boissy**

**Commerces de proximité : des promesses aux désillusions**

Chers Boisséens,

À Boissy, les commerces de proximité sont en difficulté. Fermetures en série, projets annoncés mais jamais réalisés, décisions municipales contradictoires... Le constat est alarmant. Alors que les habitants ont plus que jamais besoin de commerces de proximité, la municipalité peine à mettre en place une véritable politique de dynamisation commerciale. Retour sur un mandat marqué par l'inaction et les désillusions.

**Rue de Paris : une artère commerciale à l'abandon**

Depuis plusieurs mois, la rue de Paris se vide peu à peu. Après la fermeture de plusieurs banques, ce sont désormais la librairie et la boutique de cadeaux qui baissent définitivement le rideau. Dans une rue délaissée, peu entretenue, l'image de nos commerçants est en danger.

Ce n'est pas une fatalité, mais le résultat d'un manque de vision et d'ambition.

Où sont passés les commerces de proximité annoncés en grande pompe par le maire pendant la campagne de 2020 dans le programme du Jardin des Orchidées ? Primeur, poissonnier, parapharmacie, boutique d'équipement médical... Quatre ans après, rien de tout cela n'a vu le jour.

Où est passée la fameuse « semaine commerciale » vantée dans les tracts électoraux ? Silence radio.

**Haie Griselle : toujours pas de grande surface**

Et du côté de la Haie Griselle, malgré les effets d'annonce et le triomphalisme, les habitants attendent toujours le retour d'une grande surface. Après la fermeture du Casino l'an dernier, le groupe Intermarché a annoncé qu'il ne reprendrait pas le site. Un nouveau coup dur pour les familles qui n'ont aujourd'hui aucune solution de proximité.

**Côté marché de la Ferme : des hausses de tarifs incompréhensibles**

Pire encore, la dernière décision du maire en matière de commerce laisse pantois : une nouvelle augmentation des droits de place pour les commerçants du marché de la Ferme, qui subissent une hausse de 10 %, soit +20 % depuis le début du mandat. Une décision d'autant plus incompréhensible que le maire avait promis de soutenir le commerce local et qu'il disait avoir de grandes ambitions pour le marché.

À Boissy, les promesses s'accumulent ; les actions, elles, se font attendre. Nous le regrettons et nous sommes persuadés que la ville doit beaucoup plus aux Boisséens et aux commerçants.

Bien à vous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel  
www.engagespourboissy.fr

## > PHARMACIES DE GARDES DE JOUR, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

### Mai

01 - 19 rue du Colonel Fabien - Valenton - 01 43 89 03 27  
 04 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79  
 08 - 1 rue de Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33  
 11 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99  
 18 - 23 pl ace de la Fraternite - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72  
 25 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16  
 29 - 2 bis avenue de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 12 57

### Juin

01 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-Brévannes - 01 56 32 00 41  
 08 - 2 esplanade Joséphine Baker - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 72 22  
 15 - 4 rue Julie Victoire Daubie - Limeil-Brévannes - 01 43 86 54 73  
 22 - 26 avenue de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37  
 29 - avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 01 45 69 73 75

## > PERMANENCES INFO-ÉNERGIE GRATUITES

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 9 avril de 14h à 17h au CTM**, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.
- **Mercredi 14 mai de 14h à 17h, en Mairie**, salle des Mariages.

Les permanences gratuites sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : [contact-energie@caue94.fr](mailto:contact-energie@caue94.fr)**

## > EN CAS DE VIOLENCES CONJUGALES, FAITES LE 3919 !



Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.

## > VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

**01 89 11 94 94\***

**Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h**  
[valdemarne.fr/unpremierpas](http://valdemarne.fr/unpremierpas)

\* Numéro non surtaxé



## >Etat-civil

### NAISSANCES

#### Février :

Naomi RIMA BRUNO  
 Aïcha BELAININE  
 Ayden BEN  
 Ali AHOUDAÏK  
 Issa DRIRA  
 Sira BA  
 Youri ZULFIKAROGLU

#### Mars :

Aline VARELA CORREIA  
 Ismaïl RAMOS  
 Louise DE SOUSA  
 Kayleen SANTOS TINAS  
 Samuel MARTINS

### MARIAGES

#### Février :

Mehdi ANOUNY et Elaura MAZURE

#### Mars :

Koffi KOUASSI et Tiffany TSHIBANGU WANTUMBA

### PACS

#### Mars :

Héloïse IUSO et Romain CHUDEAU  
 Lydie COSNARD--CHAPUIS et  
 Bryan ARAUJO--PLAZA

### DÉCÈS

#### Février :

Manuel LUJÏEN  
 Huguette DUFRESNE

#### Mars :

Katia DOGNON

# FÊTE VOS JEUX

DU 19 AU 25 MAI

1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION

E-SPORT SUR GRAND ÉCRAN -  
SPECTACLES - JEUX DE SOCIÉTÉ  
CINÉMA - KARAOKÉ ET BIEN D'AUTRES

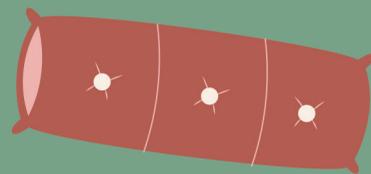
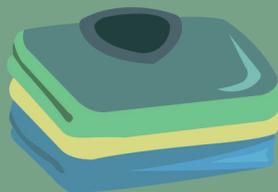


Toute la programmation sur le site de la Ville.  
Renseignements : 01 45 10 26 99  
culturel@ville-boissy.fr

## VIDE - GRENIERS

Dimanche 15 Juin  
9H - 18H

Rue de Paris - Boulevard Léon Révillon



### POUR VOUS INSCRIRE

Rendez-vous sur le site de la ville, ou MyBrocante.fr  
Pour tous renseignements, 01 45 10 26 99  
ou culturel@ville-boissy.fr

**En avril,**  
on ne se découvre pas  
**pas d'un fil...** et on fait  
**des projets d'avenir !**

**Devenez propriétaire**

votre appartement  
à partir de

**176 000€<sup>(1)</sup>**

Résidence **FLORA**

**Boissy-Saint-Léger**



**Nouvelle adresse alliant  
esthétique, fonctionnalité et  
respect de l'environnement.**

 **RER A** à 5 min\*. reliant Paris en 30 min\*

 Logements du **studio au 5 pièces duplex** lumineux avec balcon, loggia ou terrasse

 A proximité des **commerces** et des **établissements scolaires**



Contactez-nous  
pour en savoir plus

**sogeprom.fr**

**09 88 290 290**

service et appel gratuits

 **SOGEPROM**

GRUPE SOCIETE GENERALE

Votre **prochain chez vous**

se trouve **déjà chez nous**

\*Source Google Maps. SOGEPROM RCS Nanterre 444 562 029 au capital social de 40 000 €. Sogeprom, 34-40 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie. Illustrations non contractuelles dues à la libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modifications pour raisons techniques et administratives. Architecture: SAA Architectes. Visuels et illustrations: Sogeprom, Hive & Co, Getty. (1) LOT T1 BIS C35, 33,62m2 et 6,56 de surface extérieure - prix TTC, TVA 5,5%. Prix hors stationnement. Toute annulation suivie d'une nouvelle réservation ne pourra pas bénéficier de cette offre. Création graphique: DIS DONC